

CHARTRE DES AMAP QUELQUES EXTRAITS

Production de dimension humaine adaptée aux types d'élevages et de cultures

Bonne qualité des produits : Gustative, sanitaire, environnementale.

Respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitations, y compris personnel temporaire

Proximité du producteur et du consommateur, indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteur et consommateurs.

Formalisation et respect des contrats à chaque saison entre producteur et consommateurs

Définition à chaque saison d'un prix équitable entre producteurs et consommateurs.

Solidarité des consommateurs avec le producteur dans les aléas de la production.

Une participation active des consommateurs à l'AMAP, favorisée notamment par la responsabilisation du maximum d'adhérents.

Consom'Acteurs de Courbevoie



Association Loi 1901
déclaration en Préfecture
des Hauts-de-Seine
Le 12/08/2009

Siège social :
4 rue Haussmann
92400 Courbevoie

Contacts :
Pour tout renseignement :
amap.courbevoie@gmail.com

Eric : 06 20 34 66 54

Consom'Acteurs de
Courbevoie

CREATION D'UNE AMAP

**Association pour le maintien d'une
agriculture paysanne**



Les Consom'Acteurs de Courbevoie ont le grand plaisir de vous informer de la création d'une AMAP dans votre ville, et vous invitent à y adhérer :

- ➔ **Chaque semaine des légumes et des fruits de saison prépayés**
- ➔ **Pas d'intermédiaires entre le consommateur et le producteur**
- ➔ **Production respectueuse de la nature et de l'environnement**

Pour adhérer à l'association ou pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par email (en indiquant vos coordonnées téléphoniques) à l'adresse suivante :

amap.courbevoie@gmail.com

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne est formée de consommateurs et d'un agriculteur désirant construire ensemble un partenariat autour de la vente directe de produits .

En début de saison chaque adhérent s'engage à prendre une part de la production, qui lui sera livrée périodiquement, et de verser une participation d'avance.

Le producteur s'engage à fournir des produits de saison de qualité, dans le respect de la charte des AMAP et à tendre vers une production sans engrais ni pesticides si ce n'est pas déjà le cas au moment du partenariat..

L'AMAP permettra donc à ses adhérents de nouer une relation forte et sans intermédiaire avec le producteur, dans une volonté de dialogue ouvert, sur la base d'une distribution de légumes et de fruits de saison, cultivés par le producteur partenaire, dans le respect d'une agriculture raisonnée*.

Quel sera votre rôle dans l'AMAP ?

Le principe de base de toute association reste l'implication dans la vie associative. Il sera donc demandé aux adhérents de participer à la vie de l'Association, en participant par exemple à des permanences lors des distributions, en effectuant des visites à la ferme, en étant présent lors des assemblées générales...

L'AMAP permettra à ses adhérents de bénéficier d'un panier de légumes et de fruits de qualité et de saison issus de l'agriculture raisonnée*, toutes les semaines (sauf exceptions) en contrepartie d'une participation financière constante calculée à l'avance.

Il y aura un lieu de distribution dans le centre de Courbevoie qui permettra aux adhérents de se retrouver chaque semaine dans une ambiance conviviale, et de pouvoir dialoguer avec le producteur.



**L'agriculture raisonnée est un mode de production agricole qui vise à une meilleure prise en compte de l'environnement par les exploitants.*

Consom'Acteurs de Courbevoie

Association Loi 1901
déclaration en Préfecture
des Hauts-de-Seine
Le 12/08/2009
Siège social :
4 rue Haussmann
92400 Courbevoie